Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Îles
Québec

PROCÈS-VERBAL DE LA 27e SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DES ÎLES, TENUE LE 16 SEPTEMBRE 2019, À 19 H, À LA SALLE 3307 AU 3E ÉTAGE DU CISSS DES ÎLES

SONT PRÉSENTS :

Mmes Jasmine Martineau, **secrétaire et présidente-directrice générale**
Isabelle Daigneault, membre désigné - comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP)
Céline Decoste, membre indépendant – expertise en protection de la jeunesse
Nancy Leblanc, membre désigné - comité des usagers
Martine Martin, membre indépendant – expertise dans les organismes communautaires
Annick Nadeau, membre nommé par le ministre - milieu de l'enseignement
Marie-Josée Noël, membre indépendant – compétence en ressources immobilières, informationnelles ou humaines
Miriam Gaudet Chiasson, membre désigné - comité des infirmières et infirmiers (CII)

MM. Gaston Bourque, **vice-président**, membre indépendant – expertise en réadaptation
Francis Simard, **président**, membre indépendant – compétence en vérification, performance ou gestion de la qualité
Donald Vigneau, représentant de la Fondation Santé de l'Archipel

ABSENCES :

Mme Alexandra Noël, membre désigné - conseil multidisciplinaire (CM)
Dre Christine Paquet, membre désigné - département régional de médecine générale (DRMG)
Dr Simon Lajeunesse, membre désigné - comité des médecins, dentistes et pharmacie (CMDP)

INVITÉS :

Mmes Johanne Cantin, directrice des soins infirmiers et services multiclientèles
Gisèle Painchaud, commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services
Marylin Lapierre, agente gestion des risques et agrément
MM Claude Cyr, directeur des services administratifs
Samuel Mercier, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques
Nicolas Arseneau, agent de communication et de recrutement
Dr Serge Gravel, directeur des services professionnels et hospitaliers

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Après vérification des présences et constatation du quorum, le président, M. Francis Simard, souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19 h 5.

La présidente-directrice générale présente le nouveau président du conseil d'administration, monsieur Francis Simard, ainsi que madame Isabelle Daigneault, représentant le CRSP, et leur souhaite la bienvenue.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 27e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 16 septembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2019-09-619

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance, vérification des présences et constatation du quorum ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;

3. Lecture et approbation des procès-verbaux de la 26e séance ordinaire du 12 juin 2019 ;

CORRESPONDANCE

4. Correspondance ;

Période de questions réservée au public
(Pour poser une question, vous devez vous inscrire dans les trente minutes précédant la séance.)

DOSSIERS — INFORMATION

5. Information de la présidente-directrice générale du CISSS des Îles ;
6. Rapport trimestriel – Gestion des risques ;
7. Rapport trimestriel – Commissaire locale aux plaintes ;
8. Rapport trimestriel – Mesure de contrôle ;
9. Rapport trimestriel – Prévention et contrôle des infections ;
10. Tableau de bord (financier et statistiques) ;
11. Suivi des indicateurs en Ressources humaines ;

DOSSIERS – DÉCISION

12. Entente de gestion et d'imputabilité 2019-2020 ;
13. Présentation et adoption du tableau *Application de la politique concernant les soins de fin de vie* ;
14. Inscription du CISSS des Îles pour les services à clicSÉQUR
15. Ajout d'un signataire pour le compte AccèsD affaires ;
16. Mise à jour du gestionnaire pour le compte de carte de crédit Desjardins ;
17. Démission d'un membre du conseil d'administration ;
18. Nomination d'un membre au comité de vigilance et de la qualité ;
19. Nomination d'un membre au comité de vérification et comité des ressources humaines ;
20. Mise à jour du calendrier des rencontres du conseil d'administration 2019-2020 ;
21. Gestion des effectifs médicaux (nominations, départs, congés) ;
22. Registre des signataires autorisés ;

AUTRES SUJETS :

23.

24. Prochaine séance ;
25. Levée de la séance.

3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 26E SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2019

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la 26e séance ordinaire tenue le 12 juin 2019 du conseil d'administration du CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2019-09-620

CORRESPONDANCE

4. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

Période de questions réservée au public

Aucune question du public n'a été inscrite préalablement à la séance et aucune question n'est posée par les gens dans l'assistance.

DOSSIERS – INFORMATION

5. INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CISSS DES ÎLES

M. Francis Simard, président, invite Mme Jasmine Martineau, présidente-directrice générale du CISSS des Îles, à présenter ce point.

Mme Martineau, présente une mise à jour de son bilan, depuis juin dernier, les points saillants sont les suivants : Cet été, nous avons reçu trois visites ministérielles au cours desquelles les ministres présents, respectivement madame Danielle McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Lionel Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, ainsi que madame Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés et des proches

aidants, ont fait des visites sur le terrain, se sont montrés à l'écoute du personnel et nous ont fait des annonces intéressantes, notamment concernant le programme Agir tôt, ainsi que des projets en lien avec les maisons des aînées, des places additionnelles en CHSLD et la possibilité de mise sur pied d'une ressource s'apparentant aux maisons Gilles-Carle.

En cette fin d'été et au cours de l'automne, les rencontres avec les sous-ministres se poursuivront et l'accent sera mis sur l'accès aux soins et aux services et sur la diminution des listes d'attente.

6. RAPPORT TRIMESTRIEL – GESTION DES RISQUES

M. Francis Simard, président, invite Mme Marylin Lapierre, agente gestion des risques et agrément, à présenter ce point.

Mme Lapierre présente le rapport trimestriel de gestion des risques 2019-2020, pour la période du 1er avril 2019 au 17 août 2019. Il en ressort actuellement une diminution du nombre d'événements déclarés, comparativement à la même période l'an dernier (soit un total de 189 déclarations, comparativement à 305 pour 2018-2019, et 270 pour 2017-2018, à la même période). La répartition des événements selon leur type démontre un taux de 49,2 % d'événement déclarés en lien avec la médication, et 34,9 % en lien avec les chutes.

Depuis le début de l'année, des activités de gestion des risques ont été réalisées aux plans de la sécurité en lien avec les médicaments, de la prévention des chutes et de la sensibilisation du personnel quant à l'introduction de l'approche de gestion intégrée des risques.

7. RAPPORT TRIMESTRIEL – COMMISSAIRE LOCALE AUX PLAINTES

M. Francis Simard, président, invite Mme Gisèle Painchaud, commissaire locale aux plaintes, à présenter le prochain point.

Mme Painchaud, commissaire locale aux plaintes, nous présente le tableau « résumé de dossiers » d'avril 2019 à mars 2020, qui fait état de 18 dossiers de plaintes reçus depuis le début de l'année. De plus, cinq dossiers ont été transmis au médecin examinateur et deux autres demeurent en cours de traitement auprès de la commissaire locale aux plaintes. Au final, on note une augmentation du nombre de plaintes reçues cette année par rapport à la même date pour l'année 2018-2019.

8. RAPPORT TRIMESTRIEL – MESURES DE CONTRÔLE

M. Francis Simard, président, invite Mme Johanne Cantin, directrice des soins infirmiers et services multidisciplinaires, à présenter les deux prochains points.

Mme Johanne Cantin nous présente le rapport concernant l'application des mesures de contrôle pour la période du 23 juin 2019 au 14 septembre 2019. On distingue les mesures de longue durée, utilisée en CHSLD et quant aux mesures de courte durée, elles ont été mises en application cinq fois, alors qu'au CHSLD, elles ont dû être appliquées deux fois.

9. RAPPORT TRIMESTRIEL EN PRÉVENTION ET CONTRÔLE DES INFECTIONS

Mme Cantin présente le tableau de surveillance périodique en prévention et contrôle des infections nosocomiales au CISSS des Îles, pour la période du 1er avril 2019 au 31 mars 2020. Il en ressort notamment deux cas de *Clostridium difficile* qui résultaient d'une hospitalisation antérieure.

On note également un taux de formation à l'embauche de 70 %. La formation à l'embauche est définie comme une priorité pour l'année en cours et madame Cantin nous mentionne qu'il est projeté de tenir des formations pour le personnel déjà en place, pour un rappel sur les mesures de base et l'hygiène des mains. Concernant l'hygiène des mains, des audits ont été réalisés cette année et des résultats provisoires sont présentés (70 % de conformité au premier trimestre, contre 46 % au second trimestre, pour un taux attendu par le MSSS de 80 %), mais les plus récents audits seront repris, car il a été soulevé une irrégularité dans la procédure utilisée pour l'audit réalisé en été 2019.

Aussi, en ce qui a trait au dépistage à l'admission, des audits ont démontré qu'il est effectué conformément à 86 %. Enfin, de nouveaux indicateurs sont pris en compte dans la surveillance concernant les bactériémies en hémodialyse ; aucun cas observé jusqu'à maintenant.

10. TABLEAU DE BORD – FINANCIER ET STATISTIQUES

Le président invite M. Claude Cyr, directeur des services administratifs, à présenter le prochain point.

M. Claude Cyr, directeur des services administratifs, nous présente le rapport financier pour la période du 1er avril au 20 juillet 2019 et indique que l'établissement maintient les orientations prévues au plan budgétaire initial.

11. SUIVI DES INDICATEURS EN RESSOURCES HUMAINES

M. Francis Simard, président, invite M. Samuel Mercier, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, à présenter ce point.

M. Mercier nous présente un bilan des résultats obtenus pour trois indicateurs rattachés à la gestion des ressources humaines, soit les heures supplémentaires, la main-d'œuvre indépendante et l'assurance salaire. On note un dépassement dans les heures supplémentaires par rapport à l'objectif annuel (il y avait un engagement à se restreindre à un taux ne dépassant pas 2,95 %, alors que le taux actuel s'élève à 3,86 %), mais cela représente tout de même une diminution comparativement à l'an dernier, où le taux se situait à 4,73 %. En ce qui concerne la main-d'œuvre indépendante, elle représente un taux de 2,72 % (pour un engagement à se limiter à 0,66 %), ce qui s'explique par des heures additionnelles travaillées notamment par du personnel d'agences (personnel infirmier, préposés ou préposées aux bénéficiaires, et en pharmacie) en raison de la pénurie de main-d'œuvre disponible. Quant à l'indicateur de l'assurance salaire (taux actuel : 5,5 %), on remarque une amélioration comparativement à l'an dernier (6,95 %) et l'on demeure dans la cible ministérielle, fixée à 7,76 % pour notre établissement ; monsieur Mercier souligne également qu'il s'agit d'un résultat remarquable relativement aux autres établissements du réseau.

DOSSIERS-DÉCISION

12. ENTENTE DE GESTION ET D'IMPUTABILITÉ - 2019-2020

Mme Jasmine Martineau présente l'entente de gestion et d'imputabilité 2019-2020 survenue entre le ministère de la Santé et des Services sociaux et le Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles, élaborée le 9 août 2019.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'adopter l'entente de gestion et d'imputabilité 2019-2020 survenue entre le ministère de la Santé et des Services sociaux et le Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2019-09-621

13. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU TABLEAU « APPLICATION DE LA POLITIQUE CONCERNANT LES SOINS DE FIN DE VIE »

M. Francis Simard, président, invite Dr Serge Gravel, directeur des services professionnels et hospitaliers, à présenter ce point.

Le docteur Serge Gravel, directeur des services professionnels et hospitaliers, présente le tableau Application de la politique concernant les soins de fin de vie, faisant notamment état du nombre de personnes en SPFV, par site ou installation. Dr Gravel mentionne qu'on observe une meilleure accessibilité aux soins à domicile pour les personnes en fin de vie et souligne le travail de la docteure Rosalie Moreau-Richard et de son équipe. Les informations sont disponibles, comme le prévoit la Loi, sur le site web du CISSS des Îles.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adopte le tableau faisant état de l'Application de la politique concernant les soins de fin de vie dans notre établissement, pour la période du 1er avril 2018 au 31 mars 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2019-09-622

14. INSCRIPTION DU CISSS DES ÎLES POUR LES SERVICES À CLICSÉQUR

M. Claude Cyr, directeur des services administratifs est invité par le président à présenter ce point, ainsi que les deux points suivants.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles désigne Émilie Boudreau et Claude Cyr comme responsables des services électroniques pour l'utilisation de clicSÉQUR.

Conséquemment, sur proposition dument appuyée, il est résolu :

QU'Émilie Boudreau et Claude Cyr (ci-après *les représentants*) soient autorisés à signer, au nom de l'établissement, les documents requis pour l'inscription à clicSÉQUR et, généralement, à faire tout ce qu'ils jugeront utile et nécessaire à cette fin.

QUE le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer aux représentants les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉQUR.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2019-09-623

15. AJOUT D'UN SIGNATAIRE POUR LE COMPTE ACCÈSD AFFAIRES

M. Claude Cyr informe les membres que devons procéder à l'ajout d'une signataire sur le compte AccèsD Affaires.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles désigne Émilie Boudreau, chef de service de la comptabilité, comme administratrice principale et signataire aux fins d'utilisation du service AccèsD Affaires et qu'elle soit investie de tous les pouvoirs nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2019-09-624

16. MISE À JOUR DU GESTIONNAIRE POUR LE COMPTE DE CARTE DE CRÉDIT DESJARDINS

M. Claude Cyr informe les membres que nous devons procéder à la mise à jour du gestionnaire pour le compte de carte de crédit Desjardins.
Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles désigne Émilie Boudreau, chef de service de la comptabilité, comme gestionnaire du compte de la carte de crédit Desjardins et qu'elle soit investie de tous les pouvoirs nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2019-09-625

17. DÉMISSION D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 15 août dernier, Mme Gisèle Déraspe a adressé une lettre au président du conseil d'administration l'informant de sa démission comme membre indépendant du CA.
Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du CISSS des Îles accepte la démission de Mme Gisèle Déraspe, membre indépendant au collège « Usager ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2019-09-626

18. NOMINATION D'UN MEMBRE AU COMITÉ DE VIGILANCE ET DE LA QUALITÉ

Le conseil d'administration doit procéder à la nomination de Mme Annick Nadeau à titre de membre au comité de vigilance et de la qualité du CISSS des Îles.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du CISSS des Îles désigne Mme Annick Nadeau à titre de membre au comité de vigilance et de la qualité du CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2019-09-627

19. NOMINATION D'UN MEMBRE AU COMITÉ DE VÉRIFICATION ET COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Le conseil d'administration doit procéder à la nomination de M. Francis Simard à titre de membre au comité de vérification et comité des ressources humaines du CISSS des Îles.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du CISSS des Îles désigne M. Francis Simard à titre de membre au comité de vérification et comité des ressources humaines du CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2019-09-628

20. MISE À JOUR DU CALENDRIER DES RENCONTRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019-2020

Les membres ont pris connaissance de la proposition de calendrier des prochaines séances ordinaires pour l'année 2019-2020. Une modification est apportée séance tenante.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du CISSS des Îles adopte le calendrier des séances ordinaires du CISSS des Îles pour l'année 2019-2020, qui se tiendront les :

16 septembre 2019, 29 octobre 2019, 27 novembre 2019, 21 janvier 2020, 3 mars 2020, 21 avril 2020, 12 mai 2020 et 15 juin 2020. La séance publique d'information se tiendra le 29 octobre 2019, en même temps que la séance ordinaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2019-09-629

21. GESTION DES EFFECTIFS MÉDICAUX (NOMINATIONS, DÉPARTS, CONGÉS)

Il appartient au conseil d'administration de l'établissement d'accepter ou de refuser les demandes de nomination, de renouvellement de nomination et/ou de modification de statuts, privilèges et obligations (art. 237 et suivants, LSSSS).
En vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le conseil d'administration doit, avant d'accepter la demande de privilèges d'un médecin ou d'un dentiste, obtenir l'approbation du MSSS que cette demande est conforme sur le plan des effectifs médicaux et dentaires de l'établissement ;
Le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens a tenu une rencontre extraordinaire le 26 août 2019 et a fait la recommandation des nominations.

CONSIDÉRANT la demande de nomination de privilèges présentée au tableau « Renouvellement des nominations au CMDP de l'Archipel » ;

CONSIDÉRANT que les confirmations écrites d'approbation du MSSS qui sont requises pour ces demandes ont été reçues à la date et l'heure de cette séance régulière du conseil d'administration du 16 septembre 2019 et que les nominations octroyées ou mises à jour de ces médecins doivent refléter ces approbations obtenues ;

CONSIDÉRANT les recommandations du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS des Îles formulées par son exécutif lors de la rencontre du 28 août 2019 en lien avec le point précédent ;

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

- d'adopter, les nominations des médecins du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS des Îles (CMDP) telles que présentées dans le tableau « Renouvellement des nominations au CMDP de l'Archipel »,
- que le modèle de résolution utilisé pour la nouvelle nomination et la mise à jour de nomination soit celui qui a fait l'objet d'une entente de principe entre la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec ou la Fédération des médecins spécialistes du Québec et le ministre de la Santé et des Services sociaux et que le texte intégral de la résolution sera conservé au dossier du professionnel.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du Dr Jean-François Bellemare, avec privilèges de membre actif dans le Département de médecine spécialisée, pour une période de 24 mois, pour une pratique de consultant auprès des patients hospitalisés et aux soins intensifs, une pratique en clinique externe spécialisée et en oncologie, échographie cardiaque, bronchoscopie, une supervision des épreuves d'effort et la lecture d'ECG.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2019-09-630

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de la Dre Marie-Hélène Clément, avec privilèges de membre actif dans le Département de médecine générale, pour une période de 24 mois, pour une pratique en clinique externe et en obstétrique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2019-09-631

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de la Dre Marie-Michèle Forest, avec privilèges de membre actif dans le Département de médecine générale, pour une période de 24 mois, pour une pratique en hospitalisation, en clinique externe et en obstétrique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2019-09-632

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du Dr Simon Grandjean-Lapierre, avec privilèges de membre associé dans le Département de médecine spécialisée, pour une période de 24 mois, pour une pratique microbiologie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2019-09-633

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du Dr Maxime Piché, avec privilèges de membre actif dans le Département de médecine générale, pour une période de 24 mois, pour une pratique en urgence et en clinique externe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2019-09-634

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du Dr Jean-François Prévost, avec privilèges de membre actif dans le Département de médecine générale, pour une période de 24 mois, pour une pratique en urgence et en hospitalisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2019-09-635

22. REGISTRE DES SIGNATAIRES AUTORISÉS PAR L'ÉTABLISSEMENT À LA RAMQ

Les membres ont pris connaissance du registre des signataires autorisés pour un établissement du réseau de la santé.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles autorise le Dr Luc Dansereau, chef de Département en médecine spécialisée, à attester pour l'établissement l'exactitude des demandes de paiement qui sont soumises pour des services rendus par les médecins et les dentistes exerçant au CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2019-09-636

AUTRES SUJETS :

23. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles aura lieu le mardi 29 octobre 2019.

24. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points prévus à l'ordre du jour étant épuisés, il est unanimement résolu de lever la séance à 20 h 14.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2019-09-637

DEMANDE DE HUIS CLOS

La présidente-directrice générale, madame Jasmine Martineau, invite le conseil d'administration à poursuivre une discussion après la levée de l'assemblée.

Francis Simard
Président

Jasmine Martineau
Secrétaire du conseil